

4E DIVISION DE BRIGADE.

Station.	Corps.	Officiers-commandants.	No. de compagnie	Officiers	Sous-officiers.	Soldats.
Ste. Thérèse	Compagnie de carabiniers.	Major Ouimet	1	3	7	38
Trois-Rivières	Com. d'infanterie. No. 1..	Capt. Antrobus	1	3	7	36
Do	" No. 2..	" Hart	1	3	6	51
		Total	3	9	20	125

5E DIVISION DE BRIGADE.

Station et quartiers-généraux de bataillon.	Corps.	Officiers-commandants.	No. de compagnie	Officiers.	Sous-officiers.	Soldats.
St. André	Troupe de cavalerie	Capt. Burwash	1	3	8	42
Como	Compagnie de carabiniers.	" McNaughton	1	3	6	49
Lachine	Compagnie d'infanterie	" Wright	1	3	5	50
Thurso	do	" Cameron	1	3	6	41
St. Eustache	Compagnie de carabiniers.	" Vannier	1	Désorganisée.		
St. André	11e bataillon des tirailleurs d'Argenteuil	Lt.-Col. J. J. C. Abbott.	10	33	63	364
Hawkesbury Mills..	18e bat. d'inf. de Prescottt.	" Higginson	8	28	53	340
		Total	23	73	144	886

A l'exception de quelques compagnies, je puis faire un rapport favorable sur l'état de la force volontaire dans mon district. Les rapports mensuels des majors de brigade, pour l'année dernière, accusent une assez bonne moyenne de présence aux exercices, et bien que ceux-ci n'aient pas été aussi fréquents qu'on aurait pu l'espérer, il y a preuve de progrès et de l'existence d'un bon esprit militaire, particulièrement dans la 5e division de brigade; et en prenant en considération les désavantages qu'ont à surmonter plusieurs corps, à cause de la distance que les hommes ont à parcourir pour assister aux exercices, leur zèle sous ce rapport est certainement digne d'éloges.

Dans certaines localités où il n'a pas été construit de salles d'exercice, les exercices ont été partiellement suspendus pour le moment, à cause de l'impossibilité de faire l'exercice avec avantage au-dehors, en hiver; et l'absence d'un ordre général de faire faire l'exercice annuel de la milice cette année, a causé quelque hésitation chez les officiers commandant à faire exercer leurs compagnies.

Renvoyant à mon rapport d'inspection des différents corps de volontaires de ce district, je dois dire aujourd'hui que la compagnie de carabiniers de St. Eustache s'étant désorganisée, il a été recommandé de le rayer de la liste des compagnies de milice volontaire. La compagnie No. 5, du 11e bataillon, qui n'a pas fait de parade pour mon inspection, n'a pas encore été réorganisée; mais l'on fait des efforts pour remettre la compagnie en existence, et ces efforts ont des chances de succès.

La 4e division de brigade, qui représente un petit effectif de volontaires en proportion de la population, est principalement composée de Franco-Canadiens. D'après ma propre expérience et les conversations que j'ai eues avec les officiers volontaires de ce district, je suis porté à croire que les Franco-Canadiens, bien que très loyaux et aussi prêts à défendre leurs pays qu'aucun sujet britannique, n'ont aucune inclination pour le service volontaire; ils paraissent tenir au système français, qui, lorsque le gouvernement le juge nécessaire, réclame le service d'une partie de la population mâle, et impose à tous une part égale de